

Note de Synthèse des questions inscrites à l'ordre du jour de la séance du **mardi 18 décembre 2018**

Article L-2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales

PROCÈS-VERBAUX

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 4 octobre 2018

ENFANCE, SCOLARITÉ

1. Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière (budget annexe) pour la gestion des activités d'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) et de son conseil d'exploitation

Il s'agit de créer un budget annexe au budget principal de la Ville pour le temps périscolaire des ALAE.

2. Adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel rattaché au budget annexe - ALAE

Choix de la collectivité de cotiser, à compter du 1^{er} janvier 2019, au CNAS pour le personnel rattaché à 100% au budget annexe ALAE.

3. Créations d'emplois dans le cadre du transfert de l'activité du périscolaire de l'AVSB vers la Ville de Balma

Il convient de fixer le nombre de postes en CDI et CDD dans le cadre du transfert de l'activité du périscolaire au 1^{er} janvier 2019.

4. Mise à disposition par l'AVSB de Monsieur AZAHAF auprès de la Ville de Balma

Monsieur Brahim AZAHAF accomplit auprès de l'AVSB la fonction d'assistant de gestion dans le cadre d'un contrat de professionnalisation et souhaite achever ce contrat auprès de cet employeur privé. A ce titre, il est proposé une mise à disposition.

CADRE ET QUALITÉ DE VIE, TRAVAUX

5. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue du Maréchal Lannes, de la rue du Maréchal Murat et de la place du Maréchal Ney

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue du Maréchal Lannes, de la rue du Maréchal Murat et de la place du Maréchal Ney.

Le montant total des travaux est estimé à 770 000 €, la part communale est estimée à 155 942 €.

6. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation de l'éclairage public de la rue du Jasmin et de la rue Auger Gaillard

Il s'agit de rénover l'éclairage public de la rue du Jasmin et de la rue Auger Gaillard.
Le montant total des travaux est estimé à 265 237 €, la part communale est estimée à 53 716 €.

7. Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) : rénovation d'appareils vétustes en différents secteurs

Il s'agit de remplacer 10 appareils vétustes ou endommagés dans divers secteurs de la commune. Ces remplacement sont ponctuels et ne font pas partie d'une rénovation d'ensemble des rues concernées.
Le montant total des travaux est estimé à 17 871 €, la part communale est estimée à 3 620 €.

URBANISME

8. Acquisition d'un tronçon de la parcelle BX n°9

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'un tronçon de la parcelle BX n°9 appartenant à Mme ARRIZABALAGA afin de poursuivre le maillage avec un piétonnier existant pour un montant de 6 970 €.

9. Acquisition d'un tronçon de la parcelle BX n°7

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition d'un tronçon de la parcelle BX n°7 appartenant à la Banque Populaire afin de poursuivre le maillage avec un piétonnier existant pour un montant de 1 €.

10. Acquisition des parcelles d'assiette de la Maison du Projet à Vidailhan

Il s'agit d'autoriser Monsieur le Maire à procéder à l'acquisition des parcelles CH 262, CI 181, 183 et 178 appartenant à Oppidea correspondant au terrain d'assiette de la Maison de projet de Vildailhan.

GESTION ET ECONOMIES BUDGETAIRES, FINANCES, VIE ECONOMIQUE

11. Ouverture anticipée des crédits en section d'investissement – Exercice 2019

Il s'agit d'autoriser l'exécutif entre le 1^{er} janvier 2019 et le vote du budget, d'engager de liquider et de mandater les dépenses d'investissement.

12. Garantie d'emprunt - ALTEAL - CDC

Il s'agit de réitérer notre garantie pour un emprunt contracté par ALTEAL et réaménagé.

13. Subvention exceptionnelle à l'association "La Planète Bleue"

Il s'agit de voter l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 20 000 € pour l'association la Planète Bleue.

14. Emploi de crédits par le Maire au titre des dépenses imprévues

Il s'agit d'informer le Conseil Municipal, pièces justificatives à l'appui, des crédits employés au titre des dépenses imprévues de fonctionnement – crédits ouverts par arrêté n°2018/9 pris en vertu de l'article L2322-2 du CGCT.

ADMINISTRATION GENERALE / RESSOURCES HUMAINES

15. Recensement de la population 2019

Le recensement de la population 2019 va se dérouler du 17 janvier 2019 au 23 février 2019. Il s'agit de désigner 1 représentant RIL (Répertoires d'Immeubles Localisés) et 4 agents recenseurs ainsi que la rémunération correspondante pour accomplir les missions du recensement.

16. Modification de la durée hebdomadaire de travail (augmentation)

Augmentation, à compter du 01/03/2019 du temps de travail d'un adjoint technique titulaire à temps non complet : de 28h hebdomadaires à 35h hebdomadaires.

17. Ouverture et fermeture de postes

Il s'agit de recruter un (e) coordonnateur petite enfance : ouverture d'un poste dans le cadre d'emploi des puéricultrices.

Il convient de fermer 1 poste d'adjoint technique principal de 1^o classe suite à un départ à la retraite au 01/12/2018.

18. Assurance statutaire

Renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2019, du contrat "assurance statutaire" par l'intermédiaire du Centre de Gestion de la Haute-Garonne pour les risques statutaires afférents aux agents titulaires affiliés à la CNRACL. Les risques assurés sont les accidents et maladies imputables au service et les décès.

19. Mise à jour de la délibération du 15 décembre 2016 relative aux astreintes et permanences

Il s'agit d'instaurer la mise en place des permanences du samedi et du dimanche-jours fériés pour le service bâtiment-logistique du Pôle Environnement et Cadre de Vie, avec attribution d'une indemnité forfaitaire.

20. Avis préalable à la fixation du calendrier 2019 des dérogations au principe du repos dominical sur Balma

Le Conseil Municipal est sollicité comme chaque année pour émettre un avis sur le calendrier des ouvertures dominicales, proposé par Toulouse Métropole pour 2019 à savoir :

- 1) Pour l'ensemble des commerces de détail :
 - Les 4 dimanches des fêtes de fin d'année : les 1, 8, 15 et 22 décembre 2019
 - Les 2 dimanches du 1^{er} week-end des 2 périodes de soldes : les 13 janvier et 30 juin 2019.
 - Le dimanche 1^{er} septembre 2019, jour de la grande braderie de Toulouse
- 2) Pour les commerces de détail alimentaire dont la surface de vente est supérieure à 400 m² : 7 dimanches parmi les 10 suivants :
 - Les 4 dimanches des fêtes de fin d'année : les 1, 8, 15 et 22 décembre 2019

- Les 2 dimanches du 1^{er} week-end des 2 périodes de soldes : les 13 janvier et 30 juin 2019.
- Le dimanche 1^{er} septembre 2019, jour de la grande braderie de Toulouse
- Le 24 février 2019
- Le 24 mars 2019
- Le 4 août 2019

VIE POLITIQUE

21. Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de l'association Pierre RIBET, en remplacement de Monsieur Olivier GOURICHON

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner le représentant de la Commune appelé à siéger au Conseil d'Administration de l'association Pierre RIBET en remplacement de Monsieur Olivier GOURICHON.

22. Désignation d'un délégué au Conseil d'Administration de l'association Marie LEHMANN, en remplacement de Monsieur Olivier GOURICHON

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner le représentant de la Commune appelé à siéger au Conseil d'Administration de l'association Marie LEHMANN en remplacement de Monsieur Olivier GOURICHON.

CULTURE

23. Adoption des tarifs " Excursions Seniors " pour l'année 2019

Il s'agit d'adopter les tarifs des excursions Seniors des mois de février et mars 2019.

POINT SUR LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

Un point sera effectué sur l'utilisation par le Maire des pouvoirs qu'il détient au titre de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

QUESTIONS DIVERSES

Arrêté préfectoral concernant d'une part le renouvellement du système d'assainissement collectif de Toulouse-Ginestou-Garonne et d'autre part la mise en œuvre d'une unité de méthanisation des boues

Il s'agit de présenter l'arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, concernant d'une part le renouvellement du système d'assainissement collectif de Toulouse-Ginestou-Garonne et d'autre part la mise en œuvre d'une unité de méthanisation des boues.

Les documents ayant trait à chaque point inscrit à l'ordre du jour peuvent être consultés en Mairie auprès du Directeur Général des Services.